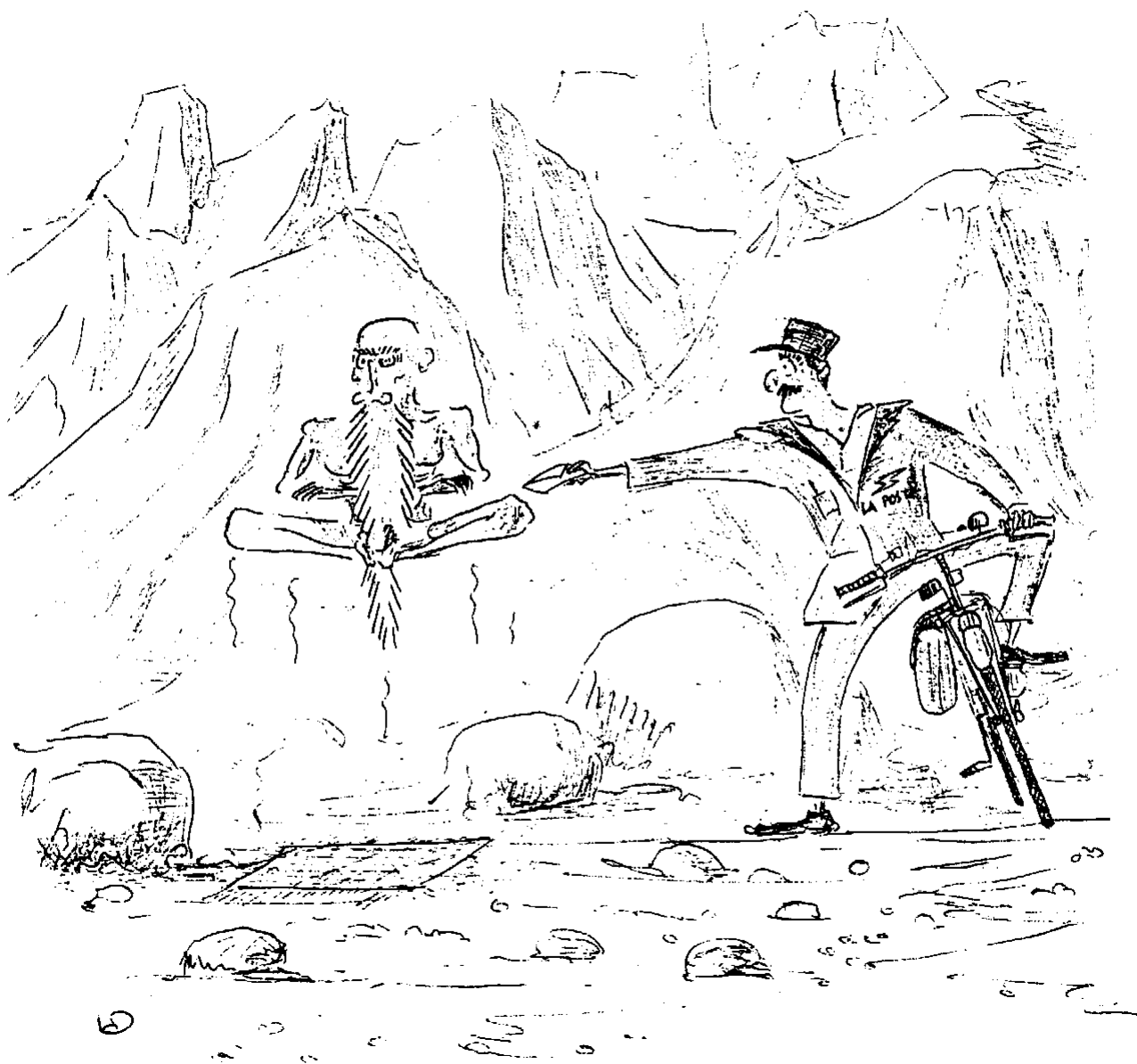


LE COURRIER DE L'ASCETE



N° 43

Octobre 2017

Octobre 2017

SOMMAIRE

- COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 AVRIL 2017
- COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 26 AOÛT 2017
- NOUVEAUX MEMBRES

- COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 AVRIL 2017 AU CBGP, MONTFERRIER-SUR-LEZ (34)

Présents physiquement : Yoan BRAUD, Samuel DANFLOUS, Bernard DEFAUT, Benoît DUHAZÉ, Stéphane JAULIN, David MORICHON, Didier MORIN et Stéphane PUISSANT.

Absents : (personne).

1. Approbation du compte-rendu de la dernière réunion de conseil d'administration

Le compte-rendu du 25 septembre 2016 est adopté à l'unanimité.

2. Assemblée générale de 2017 (lieu, date, programme)

Elle aura lieu sur l'île d'Oléron, en réponse à l'invitation d'Olivier Roques et des associations locales. Elle sera greffée à une journée de formation, dont la date n'est pas encore fixée précisément.

3. Prévisionnel MOE 22 (et MOE 23 ?), ainsi que la question de rendre possible aux non adhérents de publier dans la revue de l'association

Pour éviter d'encombrer le fichier *adhérents* avec des personnes qui n'adhèrent qu'une seule année, il est décidé de permettre aux non adhérents de publier dans notre revue.

Mais il faudra confirmer cette décision en assemblée générale extraordinaire (modification des statuts)¹.

Volume 22. Voici les articles d'ores-et-déjà prêts.

- B. DEFAUT : notes de lecture phylogénétiques.
- B. DEFAUT : notes de lecture taxinomiques sur le genre *Calliptamus*.
- B. DEFAUT : révision du genre *Pyrgomorpha* au Maghreb
- B. DEFAUT : révision du genre *Calliptamus* au Maghreb
- B. DEFAUT : une nouvelle sous-espèce d'*Aiolopus strepens* au Maghreb et en Corse
- S. GADOUM : suivi des Orthoptères à Ennery (Vexin)
- B. DEFAUT : étude entomocénotique à Tlemcen (Algérie)
- L. BÉLENGUIER : découverte de *Tylopsis lilifolia* en Auvergne.
- B. DEFAUT : erratum au volume 1 de la faune des Criquets de France
- V. DERREUMAUX & al. : actualisation des connaissances de l'orthoptérofaune vauclusienne

B. Defaut rappelle que, comme les années précédentes, la clôture pour la prise en compte de nouveaux manuscrits est fixée au 15 mai.

Par ailleurs les membres du conseil d'administration se répartissent les différents articles, à relire (au format Word).

Volume 23. Articles en préparation.

- B. DEFAUT : contribution à une révision du genre *Podisma*.
- B. DEFAUT : biométrie des *types* de Caelifères au Maghreb.
 - B. DEFAUT & A. FRANÇOIS : taxons orthoptériques nouveaux ou peu connus du Maroc oriental
 - B. DEFAUT : redéfinition de synusies orthoptériques modifiées après leur description (titre provisoire)
- B. DUHAZÉ & B. DEFAUT : étude entomocénotique en Dordogne
 - B. DEFAUT & A. FRANÇOIS : Évaluation densitaire des orthoptères en moyenne Moulouya (Maroc oriental).

4. Point d'avancement sur l'actualisation UEF

Après discussion il est décidé de :

- Justifier toutes les nouveautés par rapport à la première édition, en allant plus vite pour les banalités.
- Hachurer les départements pour une espèce connue dans 6 ou 7 communes si on sait par ailleurs qu'elle y est rare.
- Finaliser le document en interne (*Ascete*) d'ici fin mai.

Pour la signature du document il est proposé de choisir entre :

¹ NDLR : en réalité, et comme cela a été constaté lors de l'assemblée générale de 2017, les conditions pour pouvoir publier dans la revue ne sont pas inscrites dans nos statuts mais dans le règlement intérieur (*article 4* du paragraphe *Revue : comité de rédaction*). Le conseil d'administration était donc bien fondé à prendre cette décision.

- le nom collectif « Ascete »
 - un nom inventé pour la circonstance
 - les noms des coordinateurs (= administrateurs de l'Ascete), soit par ordre alphabétique, soit plutôt par ordre d'investissement.
- La décision est repoussée à plus tard.

5. Point d'avancement sur le projet SPN-INPN (saisie muséographique, actualisation carte du site INPN)

- Saisie muséographique :
- Lyon : c'est fait (Jean-François Thomas, Yoan et David)
 - Bordeaux : c'est fait (Benoît)
 - Dijon : Stéphane P. déclare qu'une petite collection est présente, qui a déjà été inventoriée par Olivier Bardet et Jean-François Voisin.
 - Toulouse : selon Samuel il y a la collection Brölemann (300 petites boîtes), qui concerne surtout la France, mais aussi la Roumanie. Cette collection n'est pas consultable actuellement.
 - Montpellier : la collection Bonfils est à l'INRA ; elle concerne surtout la Corse.
 - Guéret : David se propose d'inventorier la collection.

Par ailleurs Benoît signale qu'il a prévu d'inventorier les musées de Bayonne et de Périgueux, et que Sylvain Bonifait a fourni les résultats du recollement de P. Trecul du Centre Beautour à la Roche-sur-Yon (collection de Durand).

6. Point d'avancement sur la démarche de rescrit fiscal et de statut d'intérêt général

On décide à l'unanimité de faire cette demande, pour le fonctionnement du conseil d'administration, pour les missions, pour les abonnements et pour les dons et legs.

Nous remplissons collectivement le formulaire de demande (sous la conduite éclairée de David).

7. Relance du projet de bibliothèque numérique de l'association (avec ou sans Zotero ?), et alimentation d'une rubrique « actualités littéraires » sur notre site Internet.

L'alimentation de la rubrique « actualités » est décidé, et consistera en l'annonce de publications ayant retenu l'intérêt des administrateurs. Les versions pdf de ces articles ne seront pas mises en ligne (mais les liens pourront être indiqués). Parallèlement, David se propose de créer une fiche Zotero dans notre interface partagée.

8. Validation de la mise en place d'« Hello asso » sur notre site Internet, permettant des adhésions (et dons) en ligne.

Le principe déjà présenté et retenu en AG est validé. Cela permettra aussi de configurer le rescrit fiscal. Stéphane J. se propose de le mettre en place.

9. Fusion des référentiels « Orthoptères » et « autres Orthoptéroïdes »

Stéphane J. estime qu'il faudrait passer à Excel

Après discussion, il est décidé de réunir les deux listes en un seul fichier (*a minima* au format Excel, avec si possible une conversion en Word).

10. Excursion au Maroc en 2018.

B. Defaut proposera à l'Institut scientifique (Rabat) de constituer plusieurs collections de topotypes marocains (dont une pour l'I. S.), en commençant par le genre *Pyrgomorpha*, et surtout par *Pyrgomorpha lepineyi* (localité type : Haut-Atlas, Toubkal, 2 000 m).

Les dates du séjour seront fixées en fonction de la période des adultes à 2 000 m sur le Toubkal (à voir avec Alexandre François).

Pour la durée du séjour, David et Yoan se limiteront à un maximum de sept jours ouvrés (par exemple de samedi à dimanche).

Il est noté que le vol Montpellier - Marrakech AR revient à ≈ 100 €.

11. Questions diverses.

Stéphane P. propose que l'AG 2019 se tienne à Dijon. Celle de 2018 est projetée en Rhône-Alpes, en lien avec l'association Miramella.

- COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 26 AOÛT 2017, AU CENTRE LA DOUELLE, SAINT-PIERRE-D'OLÉRON (CHARENTE-MARITIME)

Président de séance : Yoan BRAUD.

Secrétaires de séance : Bernard DEFAUT.

Membres présents ou représentés.

Six adhérents sont physiquement présents : Yoan BRAUD, Bernard DEFAUT, Stéphane JAULIN, Jean-Philippe MAUREL, David MORICHON & Jean-Louis PRATZ.

Huit adhérents ont transmis un pouvoir valide : Sylvain BONIFAIT (pour Jean-Louis Pratz), Samuel DANFLOUS (pour David Morichon), Vincent DERREUMAUX (pour Yoan Braud), Benoit DUHAZÉ (pour David Morichon), Roger MAILLON (pour Jean-Philippe Maurel), Michel PERRINET (pour Stéphane Jaulin), Alain ROYAUD (pour Jean-Louis Pratz) et Jean-François THOMAS (pour Yoan Braud).

Soit un total de quatorze personnes physiques qui sont présentes ou représentées à cette assemblée générale ordinaire.

Autres membres excusés : Julien BARATAUD, Luc BÉLENGUIER, Gaël DELPON, François DUSOULIER, Jean-Michel LETT, Didier MORIN, Nicolas PINCZON DU SEL, Stéphane PUISSANT, Audrey POUJOL, Alain ROYAUD, Maurice SEMPE, Rosana ZUCHELLI.

Nous accueillons également avec plaisir d'autres participants non adhérents, représentants de la dynamique associative orthoptérique locale : Samuel DUCEPT (Vienne Nature), Florian DORÉ (Deux-Sèvres Nature), Émilien JOMAT (Nature Environnement 17) et Olivier ROQUES (Nature Environnement 17).

1. Rapport moral et compte-rendu d'activités (par Yoan Braud, et Stéphane Jaulin pour ce qui concerne le site internet

1-1. Adhérents (figure 1)

En 2016 nous avons enregistré 11 nouvelles adhésions, mais en même temps 19 adhérents n'ont pas renouvelé ; soit un solde négatif de 8, malgré une relance aux membres non à jour, à l'occasion de la convocation à l'AG et de la sortie du MOE. Au total, nous avons eu 65 adhésions en 2016.

Globalement le nombre d'adhérents a augmenté assez régulièrement depuis la création de l'association (fin 1994), jusqu'à atteindre un pic à 95 adhérents en 2013. De 2014 (87 adhérents) à 2016, le nombre d'adhérents a très fortement diminué (-22 adhérents en 2 ans).

Lors de la précédente AG, il s'était avéré que cette tendance est assez générale dans les associations naturalistes d'envergure nationale. Les naturalistes limitent le nombre d'adhésions et favorisent les associations locales (nouvelles associations orthoptériques comme « Locusta », ou associations intégrant nouvellement une dimension orthoptérique, comme les LPO ou autres). Avec la multiplication d'outils de détermination performants, il y a moins besoin de structures-relai au niveau national.

Pour 2017 nous avons déjà enregistré 4 nouveaux adhérents.

Le nombre de participants (10 : 6 adhérents et 4 non adhérents) à la présente Assemblée Générale est proche du niveau de participation habituel des 10 dernières années (11,8 en moyenne), avec la particularité que cette année, près de la moitié des participants ne sont pas adhérents.

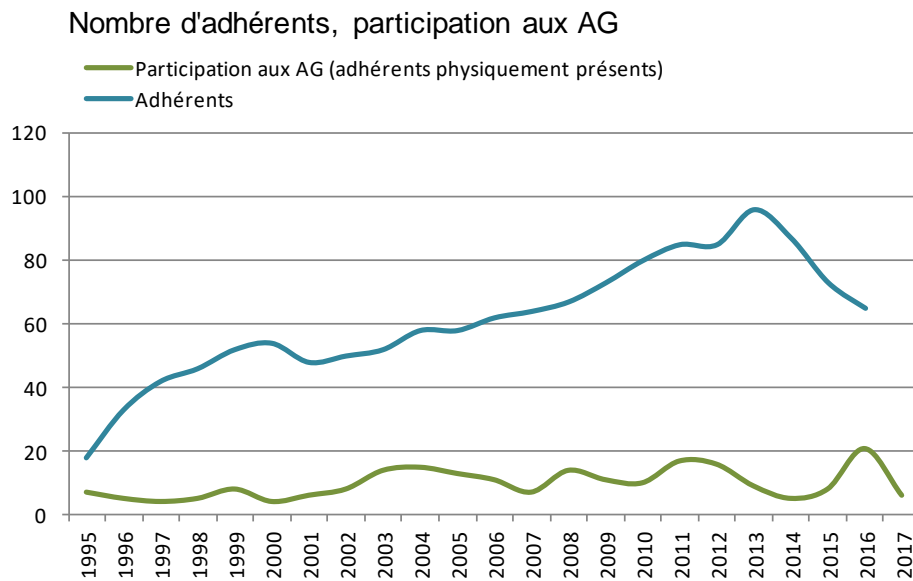


Figure 1. Nombre d'adhérents (courbe bleue) et participation aux assemblées générales (courbe verte)

Discussion :

Stéphane Jaulin estime que pour mieux faire connaître l'Ascete il faudrait continuer à faire nos assemblées générales conjointement avec d'autres structures (comme réalisé cette année), et aussi faire des présentations dans des colloques.

1-2. La revue « Matériaux orthoptériques et entomocénétiques » (figure 2)

Le numéro annuel de la revue (MOE 22) a été tiré en 90 exemplaires et a été distribué aux adhérents en juin. Il contient 10 articles, rédigés par 5 auteurs.

Jusqu'à présent, le nombre d'articles par tome est en moyenne de 8, et le nombre d'auteurs (par simplicité, seuls les premiers auteurs sont retenus) est en moyenne de 5. Le MOE 21 compte 6 articles, par 4 auteurs. Le nombre cumulé d'auteurs augmente régulièrement. Le nombre cumulé d'auteurs nouveaux est en constante augmentation au fil du temps (figure 2 : courbe verte) ; cela indique que notre revue continue à attirer de nouveaux rédacteurs d'articles.

Matériaux Orthoptériques et Entomocénétiques

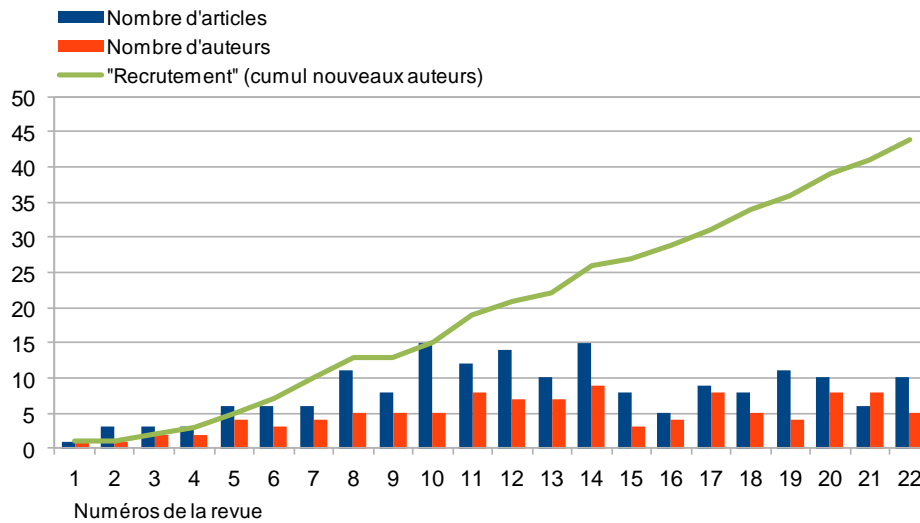


Figure 2. Évolution du nombre d'articles (en bleu) et du nombre d'auteurs (en rouge et en vert).

1-3. Le référentiel taxinomique des Orthoptéroïdes de France

La classification systématique complète des espèces appartenant à la Faune de France est présentée dans un document pdf téléchargeable sur le site internet de l'association. Au gré des découvertes et avancées scientifiques, le document est mis à jour annuellement par Bernard DEFAUT avec l'aide des membres du CA.

Samuel DANFLOUS a élargi en 2016 notre référentiel des Orthoptéroïdes aux Embioptera, Dermaptera, Blattoptera et Isoptera. Il sera mis en téléchargement sur le site web de l'association

Discussion

Yoan Braud propose l'insertion dans chaque volume d'une note sur les modifications apportées à ce référentiel taxinomique pendant l'année écoulée.

1-4. Le site Internet

Stéphane Jaulin explique qu'en 2016 le nombre de visiteurs a augmenté de 30%, mais que cela est en partie la conséquence d'une « attaque » (au cours de laquelle sont apparus des textes en caractères cyrilliques...)

Par ailleurs l'hébergeur a encore augmenté son tarif (il est désormais de 80 € / an), et il est envisagé d'en changer.

Discussion

Il est décidé d'organiser pour le prochain conseil d'administration une session pratique de mise à jour du site par les administrateurs

1-5. Autres activités en 2016

- L'Ascete a perçu (en 2014) une subvention exceptionnelle du MNHN pour la mise-à-jour des cartes de l'INPN et pour inventorier plusieurs musées régionaux : la collection orthoptérique du Musée de Bordeaux a été inventoriée en 2016 par Benoît DUHAZÉ.

Vote final : le rapport moral est adopté à l'unanimité

2. Rapport financier (par David MORICHON).

Le déficit de trésorerie en 2016 est de 153,65 €. Pour mémoire, il était de 1 499,72 € en 2015.

Mouvements par nature

Les dépenses (total : 2 701,48 €, pour mémoire 3 330,72 € en 2015) sont constituées :

1. Des dépenses habituelles, soit 2 385,58 € (2015 : 2 195,21 €)

- ▲ Tirage du MOE : 1 603,60 € (2015 : 1 524,48 €) ;
- ▲ Frais de courrier (enveloppes, timbres, etc., principalement pour l'envoi du MOE) : 704,00 €. (256,00 € en 2015 et 672,95 € en 2014).
- ▲ Les frais d'hébergement du site Web : 17,98 € (pour 2014 et 2015 : 40,65 €) ;
- ▲ Des frais de représentation : 60 € (AG 2016) ; il faut se souvenir qu'en 2015 il y avait eu 1 092,38 € de dépenses exceptionnelles liées à la célébration des 20 ans de l'ASCETE.

Pour anticiper toute question à ce sujet, l'assurance de 2016 (Maif) n'apparaît pas dans les présents comptes, car elle avait été réglée de manière anticipée en 2015, le cumul des deux années s'élevant à 374,08 €.

2. Des dépenses exceptionnelles (315,90 €) correspondant aux remboursements de frais de déplacement pour la mission du MNHN.

Les dépenses sont moindres en 2016 qu'en 2015, mais les dépenses habituelles sont légèrement supérieures. L'association est peu dépensière, les frais de représentations s'élevant à 2 % environ des dépenses habituelles. Les postes de dépenses habituelles sont plutôt stables, sauf pour les frais de courrier qui se montrent très versatiles.

Les recettes (total : 2 547,83 € (2015 : 1 831,00 €) sont constituées :

1. Des recettes habituelles, soit 1 977,83 € (2015 : 1 831,00 €)
 - ▲ Les adhésions (2014, 2015 et 2016) : 1 651,00 € (2015 : 1 381,00 €) ;
 - ▲ La vente hors adhésion de publications : 326,83 € contre 162,00 € en 2015 ;
2. De recettes exceptionnelles (570,00 €) correspondant au versement de l'UICN pour la contribution de l'ASCETE à la liste rouge des orthoptères d'Europe.

Il y a eu 66 versements de cotisation en 2016, avec paiements d'arriérés remontant dans certains cas à 2012.

Les ventes de publication hors adhésion ont progressé ; pour un peu plus de la moitié, elles proviennent de la vente de l'atlas de l'UEF, pour le reste, de la vente au numéro du MOE.

Conclusion générale : si le déficit est faible (1,8 % du fond de roulement de l'association), il faut tenir compte de l'apport exceptionnelle. La balance des dépenses et recettes habituelles montre un déficit de 407,75 €.

Mouvements par compte

Au 31 décembre 2015, il y avait 8 595,74 € sur le compte courant et 300,24 € en caisse.

Les dépenses et les recettes affectent ainsi les comptes financiers en 2016 :

- ▲ en caisse, 182,10 € de dépenses (frais postaux) et 20,00 € de recettes (une cotisation), soit un solde négatif de 162,10 € ;
- ▲ sur le compte bancaire, 2 519,38 € de dépenses et 2 628,83 € de recette soit un solde positif de 109,45 €.

Au 31 décembre 2016, il y avait donc 8 604,19 € sur le compte bancaire et 138,14 € en caisse.

Discussion

Il est décidé de garder sur le compte 1 500 € pour le MOE 23, 2 000 € pour l'actualisation de l'atlas UEF, 1 000 € pour les missions MNHN, et de placer le reste sur le livret d'épargne (environ 3 000 €).

D'autre part le trésorier contactera Monique Prost pour le reliquat de trésorerie de l'UEF.

Vote final : le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Récapitulatif des mouvements 2016

Dépenses				Recettes				BALANCE
Total	2 701,48	BANQUE	CAISSE	Total	2 547,83	BANQUE	CAISSE	- 153,65
<i>Assurances</i>	-	-	-	<i>Adhésions</i>	1 651	¹ 631,00	20,00	
<i>Tirage du MOE</i>	1 603,60	1 603,60	-	<i>Vente de publications</i>	326,83	326,83	-	
<i>Frais de courrier</i>	704,00	521,90	182,10	<i>UICN</i>	570,00	570,00	-	
<i>Hébergement du site Web</i>	17,98	17,98	-					
<i>AG 2016 : frais de représentation</i>	60	60	-					
<i>Mission MNHN</i>	315,90	315,90	-					
BANQUE	2 519,38			BANQUE	² 527,83			8,45 €
CAISSE			182,10	CAISSE			20	162,10

Récapitulatif des mouvements 2015

Dépenses				Recettes				BALANCE
Total	3 330,72	BANQUE	CAISSE	Total	1 831,00	BANQUE	CAISSE	- 1 499,72
<i>Assurances</i>	374,08	374,08	-	<i>Adhésions</i>	1 381	1 381,00	-	
<i>Tirage du MOE</i>	1 524,48	1 524,48	-	<i>Vente de publicat°</i>	162,00	162,00	-	
<i>Frais de courrier</i>	256,00	234,80	21,20	<i>Divers</i>	288,00	288,00	-	
<i>Hébergement du site Web</i>	40,65	40,65	-	<i>Virement de la banque vers la caisse (ce qui ne constitue pas une recette à proprement parler, mais explique le solde de la caisse en fin d'année !)</i>				
<i>AG 2015 & 20 ans assoc.</i>	804,38	619,38	185,00				500,00	
<i>Divers</i>	331,13	61,13	270					
BANQUE	2 854,52			BANQUE	1 831,00		1 023,52 €	
CAISSE	476,20			CAISSE	500		23,80	

Au 31 décembre 2015, il y avait donc 8 592,74 € sur le compte bancaire et 300,24 € en caisse.

3. Montant des cotisations (par Yoan BRAUD)

Depuis l'AG de 2011, les tarifs sont les suivants :

Tarif des cotisations individuelles.

- **5 euros** pour l'adhésion simple et **15 euros** pour l'abonnement à la revue, celui-ci impliquant l'adhésion (adhésion + abonnement = **20 euros**). Mais les numéros sont vendus aux non-adhérents au tarif de 15 euros pour les tomes 1 à 6, 22 euros à partir du tome 7 (mais 25 € pour le tome 16).

Tarif des cotisations des personnes morales (associant obligatoirement adhésion et abonnement).

- Réserves Naturelles, Bibliothèques, Bureaux d'études et associations loi 1901 : **20 euros**, correspondant à l'envoi d'un numéro. Mais il y a possibilité de recevoir deux numéros en réglant une cotisation de **35 euros**, et trois numéros en réglant une cotisation de **50 euros**.

Lors de la dernière AG, décidé à l'unanimité de maintenir la cotisation simple à 5 € (« à partir de 5 € »), et la cotisation + abonnement à 20 € (« à partir de 20 € »). Il est décidé aussi de fournir un reçu fiscal à ceux qui le souhaitent.

Vote final : il est décidé à l'unanimité de maintenir la cotisation simple à 5 € (« à partir de 5 € »), et la cotisation + abonnement à 20 € (« à partir de 20 € »). Il est décidé aussi de fournir un reçu fiscal à ceux qui le souhaitent.

Comme évoqué lors de la dernière AG, puis décidé en CA, l'adhésion en ligne avec don possible sur *helloasso* sera mise en place.

4. Toilettage du fichier des adhérents (par Yoan BRAUD & Bernard DEFAULT)

Les adhérents qui ne sont pas à jour de cotisation pour l'année en cours sont relancés plusieurs fois, avec mention des années de retard quand il y a lieu.

On peut admettre que les adhérents qui n'ont pas donné signe de vie depuis 3 ans (en 2017 : depuis 2014) sont démissionnaires de fait, sauf cas particuliers à débattre. Voici la liste des adhérents concernés

Adhérents n'ayant pas réglé depuis 2014, inclusivement.

40. JACQUEMIN Gilles

63. BURLE François

[75. TILLON Laurent : pourrait ré-adhérer]

76. NÉRI Frédéric

[115. MEKKIOUI Amaria : pourrait ré-adhérer]

150. FELIX Rob

155. RONDEAU Alexis

166. GURCEL Kevin

168. DELON Esteban

176. OPIE national

Après examen et discussion, ces huit personnes / personnes morales (noms en **gras**) sont radiées par décision unanime.

Remarques :

1. Les radiations ne sont pas définitives, au sens où les radiés peuvent ré-adhérer à tout moment.
2. Les adhérents qui n'ont pas réglé depuis 2015 inclusivement pourront être radiés l'an prochain s'ils n'ont pas régularisé leurs cotisations d'ici là : BERTHELOT Stéphane, BIOTOPE Centre-Bourgogne, BIOTOPE région parisienne, BORDON Jacques, BOUKLI HACENE Sofiane Ahmed, BUILLES Stéphane, ECOSPHERE (Yvain Dubois), ENTOMO-LOGIC, GAYMARD Maxime, GENOUD David, KLEUKERS Roy, MOULIN Nicolas, NEV Library, WILLEMSE Luc.
3. Seront radiés également les adhérents qui n'ont pas réglé depuis plus longtemps (2013), mais que nous avons « oubliés » : MERLET Florence, JACQUIER Cédric, BIGNON Jean-Jacques, HEAULMÉ Vincent, LEBLANC Frédéric

5. Renouvellement et extension du Conseil d'Administration (Yoan BRAUD)

Suite à l'AG tenue en 2016, le conseil d'administration comprenait 8 membres : Y. BRAUD (président), D. MORICHON (trésorier), B. DEFAUT (secrétaire), S. JAULIN, B. DUHAZE, D. MORIN, S. PUISSANT et S. DANFLOUS.

5-1. Renouvellement.

L'article 13 de nos statuts prévoit que « après épuisement de l'ordre du jour (de l'assemblée générale) il est procédé au remplacement, au scrutin secret si un membre le demande, des membres du conseil sortants », et l'article 11 prévoit que les membres sont « élus pour 3 années par l'Assemblée Générale ».

Le tableau IV montre que Yoan BRAUD et Stéphane JAULIN² doivent remettre leur mandat en jeu.

Y. BRAUD et S. JAULIN se représentent.

Vote : Ces deux personnes sont reconduites à l'unanimité.

Tableau IV. Évolution de la composition du conseil d'administration

	03 XII 94	29 IV 95	20 IV 96	19 IV 97	18 IV 98	17 IV 99	15 IV 00	21 IV 01	06 IV 02	19 IV 03	21 V 04	26 VIII 05	19 VIII 06	01 IX 07	04 X 08	20 IX 09	02 X 10	29 X 11	29 IX 12	21 IX 13	30 VIII 14	17 X 15	25 IX 16	26 VIII 17	
B. Defaut	+		X		X			X				X			X			X			X				
J. Maurette	+			(?)																					
C. Denèle		+		x																					
E. Marty			+			(x)																			
F. Veneau				X			X		X			X			x										
M. Lepley				+			X		x																
L. Defaut					+			X			X			X			X				x				
A. Roujas						+			(?)																
V. Maurin							[+]	+			X			X			X				x				
J. Désile							[+]	+			X			X			X	x							
Y. Sentissi							[+]	+	x																
D. Morichon											+			X			X			X			X		
S. Jaulin												+			+			+			X				X
E. Sardet													[+]	+			X		(x)						
B. Duhazé														+			X			X			X		X
Y. Braud															+			+			X				X
D. Morin																+			X			X			X
S. Puissant																			+			X			
X. Houard																			+						
S. Danflous																							+		
TOTAL	2	3	4	6	5	6	8	8	8	5	6	7	8	9	10	11	10	10	10	11	10	8	8		

[+] *cooptation en cours d'année*
 + *élection lors de l'AG (ou confirmation de la cooptation en AG)*
 X *mise en jeu du mandat et réélection en AG*
 x *démission à l'occasion de l'AG, ou non renouvellement du mandat*
 (x) *démission en cours d'année*
 (?) *autre type de démission*

5-2. Extension.

Aucune autre personne ne fait acte de candidature au conseil d'administration

6. Projets en cours

6-1. Les articles prévus pour le tome 23 des MOE (Bernard Defaut)

² NDLR : manifestement, Bernard Defaut a été oublié...

1. Études

1-1. Taxinomie. Nomenclature. Phylogénie.

1-1a. B. DEFAUT : biométrie des types de Caelifères maghrébins : **Pyrgomorphidae, Dericorythidae, Pamphagidae** :
 ≈ 30 p..

1-1b. B. DEFAUT et V. NOGUEREALES. Description de deux sous-espèces de *Gomphocerippus* gr. *binotatus* (une en Ibérie, une autre en France). ≈ 15 p. ?.

1-1c. B. DEFAUT. Une nouvelle sous-espèce de *Doclostaurus maroccanus* en Algérie centrale. ≈ 10 p. ?

1-1d. B. DEFAUT. Compléments à l'étude des *Pyrgomorpha* du Maghreb. ≈ 10 p. ?

1-1e. B. DEFAUT & A. FRANÇOIS. Taxons orthoptériques nouveaux ou peu connus de l'Oriental marocain. ≈ 20 p.

1-2. Chorologie. Écologie. Bioclimatologie.

1-2a. S. HODJAT & al. Liste actualisée des Acridiens d'Iran : 26 p.

1-5. Entomocénotique.

1-5a. B. DEFAUT. Redéfinition de synusies orthoptériques modifiées après leur description. ≈ 15 p.

1-5b. F. BÉTARD. Les synusies humides du marais poitevin.

1-7. Outils (logiciels ; matériel).

1-7a. B. DEFAUT & A. FRANÇOIS. Évaluations densitaires en Moyenne-Moulouya. 23 p..

2. Brèves notes faunistiques

[...]

6-2. Actualisation de l'atlas UEF (Yoan BRAUD)

Le fichier de 35 pages a été reconditionné par Yoan Braud. Depuis, Stéphane Jaulin l'a retravaillé.

Il est décidé que la date limite pour fournir des données est le 31/12/2017.

La publication est prévue pour 2018.

8. Questions diverses

8-1. Prochaine assemblée générale

Elle se tiendra dans le Sud de Rhône-Alpes, et sera organisée en partenariat avec l'association *Miramella* (Jean-François THOMAS).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h 40'.

NOUVEAUX MEMBRES EN 2017

BESLOT Édouard

La Grèlerie
 49170 Saint-Martin-du-Fouillous

DUSACQ Mathilde

39, rue de Prunay
 10320 Saint-Jean-de-Bonneval

RAFTON Thibault

79, place Alphonse Lavéran
 34090 Montpellier

POULAIN Simon

24, rue Saint-Just
 95190 Goussainville

DORÉ Florian

3, chemin de Saint Jacques
 Faugerit
 79120 Chey

VUITTON Guillaume

Société ECOSPHERE
 112, place du Nécotin
 45090 Orléans

COURRIER DE L'ASCETE n° 43

Octobre 2017

